

## **AVIS PUBLIC**

Est, par la présente, donné que le 27 novembre 2019, à 19 h 00 a été adoptée par le conseil des maires, une résolution portant le numéro 2019-11-21 établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2020, le tout conformément à l'article 148 du Code Municipal.

QUE les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieu et heure suivants pour l'année 2020 :

Date	Lieu	Heure
14 janvier 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
11 février 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
10 mars 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 avril 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
12 mai 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
9 juin 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 juillet 2020	Session itinérante à la salle multi-services de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire située au 144, rue Principale à Notre-Dame-du-Rosaire	16 h 30
8 septembre 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
13 octobre 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
10 novembre 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
25 novembre 2020	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 28° jour de novembre 2019,

Nancy Labrecque, directrice générale